



Résolution 2022 – 04 – R04

Tournoi de golf

Attendu que la situation pandémique a occasionné plusieurs incertitudes pour les comités sociaux du CNVR en ce qui concerne l'organisations d'évènements

Attendu la demande reçue du responsable du tournoi de golf du CNVR, le confrère Benoit Boisvert, pour obtenir une subvention en vertu du règlement 1 de la section locale 10005.

Il est résolu d'octroyer une subvention de 500 \$ à l'évènement, tout en s'assurant que les règles entourant le règlement 1 soient respectées, hormis ce qui concerne le délais de dépôt d'une demande de subvention, ainsi que son mode habituel d'adoption.

Proposée par Sabrina Williams

Secondée par Dany Gélinas

Adoptée le _____

